

DELIBERATION

REUNION DU 30 MARS 2007

Convocation du 23 mars 2007

Affichage du 6 avril 2007

L'an deux mil sept, le 30 mars, à 20 h 45, le Conseil Municipal de la commune de CHARTAINVILLIERS s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Pascale WATSON, Maire.

Etaient présents : Mmes BARTHELEMY, PICHOT, Mr TANTY, Adjoints,
Mmes BERNIER, CASSARD, Mrs BAËTE, CHEVE, GUIBERT,

Secrétaire de séance : M. CHEVE (séance 1) et Mme PICHOT (séance 2)

Etaient absents excusés : B. PITHOIS, R. LORIDAN, A. BOUTIN (procuration à P. WATSON), I. MARTIN

Séance 1

Le Maire donne lecture des courriers d'excuse de I. MARTIN et A. BOUTIN et précise qu'elle interviendra au moment des questions diverses, au nom de ce dernier.

Le Maire demande au Conseil s'il accepte Fabrice TANTY pour présider cette première séance, puisque selon l'article L 2121-14 du CGCT, le maire ne peut présider la séance au cours de laquelle est voté le compte administratif. Elle participe à la présentation et discussions mais pas au vote.

Vote des comptes de gestion

↳ EAU / ASSAINISSEMENT

Les montants du compte de gestion présenté par le Comptable du Trésor sont en parfaite harmonie avec le compte administratif, présentant un déficit d'investissement de 2.043,52 euros, un excédent d'exploitation de 86.462,23 euros, d'où un résultat de clôture s'élevant à 84.418,71 euros. Un tableau extrait du compte de gestion a été remis à chaque conseiller.

↳ COMMUNE

Les montants du compte de gestion présenté par le Comptable du Trésor sont en parfaite harmonie avec le compte administratif, présentant un excédent de fonctionnement de 109.970,47 euros, un déficit d'investissement de 8.226,21 euros, d'où un résultat de clôture de 101.744,26 euros. De même, un tableau extrait du compte de gestion a été remis à chaque conseiller.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les comptes du receveur de l'exercice 2006, pour la commune et le service eau / assainissement.

Vote des comptes administratifs

↳ EAU / ASSAINISSEMENT

Il est évoqué, en premier lieu, le résultat de l'exercice 2006, pour le service Eau et assainissement :

- excédent d'exploitation de 86.462,23 €
- déficit d'investissement de 2.043,52 €

Des restes à réaliser sont à prendre en compte, à la section investissement : 92.000,00 euros en dépenses, et 22.411,00 euros en recettes. Le résultat de l'exercice du budget EAU / ASSAINISSEMENT, compte tenu de ces restes à réaliser, s'élève donc à 14.829,71 euros.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif du service eau / assainissement, tel qu'il lui a été présenté.

↳ COMMUNE

Le résultat de l'exercice 2006, pour la commune, se présente de la façon suivante :

- excédent de fonctionnement de 109.970,47 €
- déficit d'investissement de 8.226,21 €

Au titre des restes à réaliser pour 2006, nous notons à la section d'investissement, en dépenses : 58.937,39 euros, et en recettes : 26.854,00 euros ; soit un résultat d'exercice s'élevant à 69.660,87 euros. Fabrice TANTY ajoute, qu'en tenant en compte le résultat antérieur, le résultat de l'exercice est de 34.578 euros

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif de la commune, tel qu'il lui a été présenté.

Séance 2

Le Maire reprend la présidence de l'assemblée.

Il est ajouté à l'ordre du jour, le point concernant l'approbation du compte rendu de la précédente séance. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de la réunion du 12 janvier 2007 est adopté à l'unanimité.

Vote de l'affectation des résultats

↳ EAU / ASSAINISSEMENT

Le Maire propose d'affecter les résultats 2006 du service eau / assainissement, comme suit :

- inscription en D 001 (déficit d'investissement reporté) : 2.044,00 €
- inscription en R 002 (résultat d'exploitation reporté) : 50.409,00 €
(en intégrant au résultat de l'exercice : 14 829,71 €, le montant des sorties de biens, soit 35.579,00 €)
- inscription en 1068 (affectation résultat) 36.053,00 €
(déficit 71.632,71 € – sorties de biens 35.579,00 €)

↳ COMMUNE

Le Maire propose d'affecter les résultats 2006 de la commune, comme suit :

- inscription en D 001 (déficit d'investissement reporté) : 8.227,00 €
- inscription en R 002 (résultat de fonctionnement reporté) : 69.660,00 €
- inscription en R 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 40.309,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord aux affectations de résultats ci-dessus.

Vote du budget

↳ EAU / ASSAINISSEMENT

Le Maire présente le projet de budget, poste par poste.

La section d'**exploitation** s'équilibre à **158. 965 €**. Cet équilibre est atteint sans faire évoluer le prix de l'eau. Le Maire rappelle la baisse du prix du m3 assaini de 1 euro à 0,94 cts en 2006. Il faut noter la très forte augmentation du prix de l'eau achetée au SIP de Soulaire (de 0,22 euro le m3 à 0,37 euro).

Le Maire précise que nous arrivons, même avec cette tarification serrée, à faire face aujourd'hui à un sérieux problème de rendement sur le réseau. Il existe en effet un écart de 10 000 m3 entre le volume acheté et le volume revendu. Cet écart représente 27 m3 d'eau par jour. Il faut relativiser par rapport à l'écart habituel de 30 m3, mais cet écart a augmenté en 2 ans. Nous sommes dans l'attente d'un devis de l'entreprise qui a réalisé les travaux d'adduction d'eau rue de l'Avenir, pour la pose d'un compteur en entrée de village sur la colonne de distribution, afin de déterminer si la fuite est en aval ou en amont de cette arrivée. M. BARTHELEMY évoque une éventuelle déperdition. D. BAËTE demande où sont situés les compteurs. J.J. CHEVE informe qu'il a remarqué, ce jour, l'existence d'un filet d'eau dans le fossé de la rue de l'Espérance. C. BERNIER estime que la perte est énorme et qu'il aurait fallu s'inquiéter déjà l'an dernier, car la fuite a augmenté. Le Maire répond qu'un courrier a été adressé au SIE de St Piat / Mévoisins et au SIP de Soulaire, qui a répondu que le compteur ne s'avérait peut être pas utile, puisque l'interconnexion devrait intervenir en fin d'année. On peut noter par ailleurs que deux fuites importantes, avant compteur, ont été constatées chez des administrés. M. BARTHELEMY demande si des consommations anormalement élevées n'ont pas été notées lors du relevé des compteurs. C. GUIBERT estime à son tour que la perte est énorme. D. BAËTE demande quel est actuellement le prix moyen de l'eau. F. TANTY donne quelques indications : 2,70 euros le m3 pour la commune, 4,42 euros à Dreux, 3,90 euros à Mévoisins, le prix moyen national s'élevant à 2,77 euros. On peut absorber cette perte, car la baisse de tarif l'an passé n'était pas trop importante. Si la perte continuait, en revanche, il est probable que nous aurions du mal à maintenir le prix actuel. Si la fuite est détectée, le syndicat devra revoir son prix, mais cela serait réparti sur les autres communes. F. TANTY expose que les ventes d'eau ont baissé, ce qui entraîne une répercussion sur le budget primitif (baisse de 4,5 %). C. GUIBERT demande s'il y a un rapport entre la baisse et la fuite, autrement dit y aurait-il des piratages ?

Le Maire évoque, par ailleurs, un écart sur le taux de la redevance pollution (dépenses avec un taux supérieur en 2006, par rapport aux recettes prévues sur 0,4430 au m3 en 2007).

Au niveau des dépenses prévues, il faut inscrire le report des travaux rues de l'Avenir et de l'Espérance, ainsi que les dépenses liées à la pose du compteur.

F. TANTY expose qu'il reste des travaux de renforcement du réseau d'eau, à hauteur d'environ 300.000 euros (rue Jean Moulin, rues de l'Egalité et de Gallardon, et le bout de la rue du 11 novembre). Il serait souhaitable de prévoir 3 tranches de travaux, afin de préserver la trésorerie. Une partie peut être prévue cette année, avec une aide financière du Conseil Général. Le montant des travaux s'élèverait à 70.000 euros pour la fin de la rue du 11 Novembre (incluant le Chemin de Berchères), et la rue Jean Moulin. Il est proposé d'inscrire au budget primitif des travaux à hauteur de 65.000 euros, en équilibrant avec un emprunt.

Un rendez-vous est prévu, jeudi 12 avril, avec un intervenant de la DDAF pour avoir une étude de programmation du renforcement du réseau d'eau.

L'opération de sortie de biens (qui aurait dû être réalisée en 2006), à savoir : sortie pour 35.579,80 euros et écriture liée à l'amortissement du bien pour 12.264,13 euros, affecte la section investissement.

La section d'**investissement** s'équilibre à **205 499,90 €**.

Le Conseil adopte, à l'unanimité, le budget primitif du service eau / assainissement pour l'exercice 2007, tel qu'il lui a été présenté.

Le Maire présente ensuite le projet de budget primitif pour la commune, poste par poste. Il faut noter la grande augmentation de la contribution au RPI (+ 10.000 euros) due au fait qu'il y a moins d'enfants cette année sur l'ensemble des communes, et que nous sommes la seule commune à garder un effectif constant (91 élèves). Cette augmentation est partiellement compensée par la diminution de la participation, tant à Changé (5,35 € par habitant au lieu de 5,90 €, et déficit de garderie largement contenu : de 8.400 € à 1.400 €) qu'au syndicat des gymnases.

La section de fonctionnement s'équilibre à **353 735,00 €**. Les recettes, telles que présentées, sont basées sur les dotations connues (dotation de solidarité rurale, DGF, dotation nationale de péréquation) et les contributions locales. Les contributions ainsi proposées sont calculées avec une augmentation des taux de 1,5 % pour la Taxe d'Habitation et 1% pour la Taxe Foncière. Il faut noter que cette proposition apporte un supplément de 1 476,00 euros, soit en moyenné, 1,94 euro par habitant (ou 5,09 par foyer). Cela semblerait inutile à la vue du résultat de 2006, mais c'est une mesure de préservation de nos droits à dotations. Selon l'effort fiscal, les dotations peuvent être diminuées ; il reste des investissements importants à conduire sur la commune. Par ailleurs, en fonction des futures réformes de la fiscalité, il est préférable de réduire l'écart entre les différentes taxes (TH et TF). Il faut prendre garde à de telles variations. Une hausse régulière est préférable, pour le maintien d'un équilibre.

En investissement, la section s'équilibre à **183 749,00 euros**. Le Maire souhaite faire un point sur les investissements prévus selon la commission des travaux : installation d'un site cinéraire dans le cimetière, aménagement mobilier de la bibliothèque. Concernant le Canal Louis XIV, l'objectif est de s'intégrer dans le processus de la mise en valeur par le biais de l'information, avec coût estimé de 8 440,00 euros (participation à hauteur de 50% du Conseil Général dans le cadre du FIC). Une consultation va être lancée pour les travaux et une délibération devra être prise pour solliciter l'aide du Conseil Général, le tout devant être adressé au Pays Chartrain avant la fin juin.

Concernant l'aire de jeux, une consultation (demande de devis) sera également lancée auprès des fournisseurs étudiés lors de la commission travaux du 19 janvier (SEMIO, CASAL et CAMIF). Nous ne percevons pas d'aide de l'Etat, puisqu'il faut avoir un minimum de dépenses de 20 000,00 euros pour être éligible à la DGE.

Confirmation a été reçue cette semaine de l'octroi des subventions au titre du FDAIC pour la bibliothèque, la rampe d'accès handicapés et la reprise de chaussée rue du puits. La rampe a été commandée à la société ROY. Le Maire précise qu'une dérogation a été demandée au Conseil Général pour débiter les travaux avant l'obtention de la subvention, ce qui a été accordé. Pour la bibliothèque, la demande de subvention a été basée sur la proposition de la société BORGEAUD, que la commission des travaux propose de retenir. Le devis s'élève à 8 919,40 HT (soit 10.667,60 TTC incluant la livraison et la pose), pour du matériel correspondant à notre réel besoin (rencontre avec le commercial, et les responsables de la bibliothèque). La reprise de voirie de la rue du Puits fera l'objet d'une consultation. Le maire précise qu'un courrier a été adressé aux propriétaires des nouvelles constructions rue de l'Avenir, afin de connaître les dates de branchements et de fin de travaux, pour pouvoir envisager la reprise de la chaussée. Un seul a répondu.

C. GUIBERT souhaite avoir un état de la dette au 1^{er} janvier de l'exercice.

Le Conseil adopte, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2007, tel qu'il lui a été présenté.

Afin d'entériner le vote du budget primitif de la commune, il est proposé de se positionner sur plusieurs points :

- choix des entreprises suite aux consultations réalisées : ROY, BORGEAUD, BONNEFOY et GUILVARD.
- délibérations pour les achats de – de 500,00 euros passés en section d'investissement : achat et pose du luminaire rue de l'espérance (425,00 € HT), pose d'un point lumineux entrée mairie (233,25 € HT) et achat isoloirs pour scrutins électoraux (405,00 € HT).
- vote des taux d'imposition :

	Anciens taux	Propositions
Taxe Habitation	10,13	10,28
Taxes foncières	19,05	19,24
Foncier non bâti	30,27	30,27

- Délibération pour solliciter le fonds de péréquation sur la base du montant des travaux du R.P.I., soit 16.024,23 euros.

Ces différentes propositions reçoivent un accord unanime du Conseil.

Dissolution du SMAVE

Le Maire rappelle que la question de la dissolution du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Eure (SMAVE) a déjà été évoquée lors de précédentes réunions du Conseil. Lecture est faite de la délibération du comité syndical, en date du 5 décembre 2006. Le Conseil doit se prononcer sur cette dissolution.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à la dissolution du SMAVE, et à la répartition de l'actif entre les membres du syndicat au prorata de leur cotisation, à savoir 50 % pour le Conseil Général et 50 % pour les autres membres en fonction du critère de population (nombre d'habitants).

Inscription à la consultation de renégociation du contrat de groupe du Centre de Gestion pour l'assurance statutaire du personnel

Le Maire rappelle qu'il y a 3 ans, nous avons déjà été sollicités par le centre de gestion dans le cadre de la consultation pour la renégociation du contrat groupe pour l'assurance statutaire du personnel. Il nous est demandé de délibérer pour notifier notre souhait de charger le Centre de Gestion de conduire la consultation. A l'issue, nous restons libres de nous intégrer au contrat groupe ou non.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour charger le Centre de Gestion de procéder à la consultation relative à une renégociation du contrat groupe.

Comptes rendus commissions et syndicats

RPI

- 17/01 : Comité syndical : élection du Président (J.P. BINET) et des vices présidents (A. CORONER, P. WATSON et M. MERLINGEAS) ; modification du budget pour intégration du déficit d'investissement.
- 06/03 : Commission des finances pour élaborer le budget.
- 13/03 : Comité Syndical : Vote des budgets, délibération du prix du transport vers le collège (+1 euro par trimestre). Autorisation au Président de contracter un emprunt. La délibération relative à la désignation du Directeur de la régie de transport a été rejetée par la Préfecture : il faut procéder à la désignation d'un directeur qui ne peut être un élu. F. TANTY craint que cela est une incidence forte sur le budget de la régie. Concernant les travaux, les problèmes de l'éclairage des circulations et du plafond de la salle polyvalente du site de Chartainvilliers ne sont pas encore résolus.

SYMVANI

- 28/03 : Vote des compte de gestion, compte administratif et budget du syndicat. Participation des communes, de 14 € la tonne à 15 €. Hausse également du coût de l'électricité pour les agitateurs. Épandage des boues : contrat signé pour 3 ans avec Agro. Le Conseil Général pouvant ne plus subventionner, consultation sur les filières de revalorisation des boues.

CHANGE

- 01/02 : réunion avec les PEP pour présentation du bilan de l'année.
- 07/02 : Comité syndical : Débat d'Orientations Budgétaires, engagement du Président à appliquer une participation des communes à 5,35 euros pour 2007.
- 13/02 : commission communication : info pour les vacances d'été, à distribuer dans les écoles. Evocation du site Internet.
- 19/02 : commission des finances : Préparation du budget primitif
- 26/02 : présentation du bilan 2006 aux maires du RPI : déficit diminué à 1.400 euros. Pour le budget 2007, il est proposé de provisionner 100 euros sur les 4 communes : la participation est donc de 2.400 euros.
- 07/03 : comité syndical : présentation des orientations budgétaires. Point sur la réunion des 4 maires du RPI. Délibération pour la prolongation de la D.S.P. pour 9 mois. Choix de l'entreprise pour le diagnostic amiante. Modification du règlement intérieur pour nouvelles activités pêche.
- 12/03 : commission des finances pour préparer le budget.
- 20/03 : réunion de travail des équipes pédagogiques (CLSH et périscolaire) : rencontre avec graphiste professionnelle pour démarrage projet peinture gribouille.
- 28/03 : Conseil Syndical : vote du budget primitif. Participation des communes : 5,35 € par habitant

SCOT

- 23/01 : Comité syndical : approbation à l'unanimité d'une révision partielle du SCOT, du fait des textes imposant cette opération. Il a été clairement notifié qu'il faudrait cadrer le cahier des charges pour maîtriser les coûts. A la fin de la séance, annonce du Président de sa démission.
- 21/03 : Comité syndical : élection du Président (Mme WATSON), suite à la démission de M. BOURDY, reconduction du bureau (Mme RAMOND 1^{ère} vice présidente, M. BELLANGER 2nd vice président, membres M. BINET, M. COUTURIER, Mme FERREY et arrivée de M. LAMAURE pour St Symphorien, + membre invité, M. DEPREZ). Vote des indemnités des élus, vote du budget.

SIPAC

- 19/02 : Comité syndical à Bailleau le Pin: Débat d'Orientations Budgétaires, et présentation par M. CHARRET du cabinet Ville Ouverte du dossier de mise en valeur du Canal Louis XIV.
- 29/03 : Comité syndical à Gasville : point sur les contrats Régional et Départemental. Votes des compte de gestion, compte administratif, budget. Présentation du schéma de principe des itinéraires de randonnées par le cabinet ALTERMODAL. Le Président va venir dans chaque commune (a déjà entamé sa tournée) pour connaître tous les projets à inscrire potentiellement dans les prochains contrats.

CDC

- 16/01 : commission développement économique : relecture du cahier des charges concernant la cession des travaux de la zone.
- 18/01, 14/02 et 14/03 : commission environnement : préparation Nettoyage de Printemps avec partenaires locaux (associations de protection de la nature et sociétés de chasse), point sur le projet panneau cœur de ville village. Préparation semaine du développement durable avec organisation journée dédiée aux scolaires (le 6 avril) et journée grand public le 7 avril.

- 22/01 : Conseil Communautaire : effectué demandes de subvention pour la DGE pour la mise en valeur du site archéologique, choisi les entreprises pour la maintenance et les contrôles à la salle omnisports, reconduit les tarifs pour les stages ados pour les vacances de Pâques, et lancé l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre du projet d'extension de la gendarmerie.
- 26/01 : réunion du groupe de travail pour le site archéologique pour mise au point du calendrier. Prévision d'ouverture en octobre/ novembre.
- 05/02 : commission Politique du logement et services à la population : programme des activités ados de Pâques, et proposition pour l'été 2007.
- 16/02 : commission finances : préparation budget pour présentation DOB au Conseil Communautaire.
- 21/02 : Commission communication : intégration des nouveaux délégués, et détermination de la répartition des articles pour le Quoi de Neuf du 2^{ème} trimestre.
- 28/02 : Conseil Communautaire : entendu DOB, accepté un avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la ZA, décidé de lancer les consultations de maîtrise d'œuvre pour les VRD et le volet paysager de l'extension de la ZA pour se caler avec la demande de subvention auprès du SIPAC, approuvé la location d'un minibus pour les activités ados de Pâques.
- 07/03 : Commission communication : ouverture des réponses pour la création du site internet : grand écart entre les offres allant de 6.000 à 17.450 €, hors hébergement et référentiel.
- 09/03 : Site archéologique : présentation du projet de permis : bloqué par les limites de parcelles : attentes de St Piat.
- 15/03 : Groupe SPANC : avons reçu M. BRETON de l'AESN pour présenter le 9^{ème} programme de L'agence, ainsi que les incidences de la nouvelle loi sur l'eau en matière d'assainissement non collectif.
- 19/03 : commission finances et bureau pour préparation du budget.
- 22/03 : Groupe SPANC : pour faire suite à la réunion du 15 et mieux maîtriser l'incidence sur l'ANC, avons reçu M. MILTGEN de l'AESN, sur le 9^{ème} programme et le collectif.
- 22/03 : commission Politique du logement et services à la population : Evocation de la reprise des 3 centres de loisirs.
- 26/03 : Conseil Communautaire : Vote du compte de gestion et du compte administratif 2006, affectation des résultats, vote du budget primitif 2007, vote du taux 2007 de la taxe professionnelle (9,06 %), vote du taux de la TEOM (20 %), vote du compte administratif 2006 et du budget primitif 2007 du lotissement, création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet (unanimité), renégociation du contrat pour l'assurance statutaire par le centre de gestion, avenant à la convention avec « Culture Sport Loisirs » pour la salle omnisports , convention avec le cabinet IRIS pour les prestations de maîtrise d'œuvre, nomination de délégués dans la commission communication.

SYNDICAT DE POMPAGE

- 6/12 : Comité syndical : vote du BS et approbation du projet de phase 2 de l'interconnexion. Les conseillers s'étonnent que les délégués n'aient pas relevé le point de l'augmentation si importante du prix du m3 vendu.

SYNDICAT DES GYMNASES

- 01/02 : Point sur les travaux d'aménagement de la mezzanine, et de rénovation du chéneau. Orientations budgétaires.
- 22/02 : Entretien avec le cabinet BUCHER pour l'aménagement de la mezzanine
- 15/03 : comité syndical : Modification de l'affectation des résultats de l'exercice 2005. Votes du compte de gestion et du compte administratif 2006. Affectation des résultats 2006. Présentation du budget primitif 2007 : participation des communes inchangée (205 € par élève).

S.I.E.

- 21/03 : Débat d'orientation budgétaire en 1^{ère} séance. 2^{ème} séance : Examen du compte administratif et du compte de gestion 2006. Fin du contrat CITEOS en avril. Procédure pour un nouveau marché, avec interventions différentes. Examen des aides à divers organismes. Projet de budget primitif. Election d'un membre de bureau. Présentation du programme de travaux 2007 du S.D.E.

SIRMATCOM

- 05/02 : Diagnostic amiante de l'ancienne usine d'Harleville : choix de l'entreprise SOCOTEC, pour un montant de 800 €.
- 12/03 : Débat d'orientations budgétaires.
- 26/03 : Commission d'appel d'offres pour la démolition du bâtiment d'Harleville.
- 26/03 : Vote du compte de gestion et du compte administratif 2006. Affectation des résultats 2006. Vote du budget primitif 2007. Vote des taux de la TEOM, 20 % pour notre secteur (baisse de 1,5 point). Renégociation du contrat pour l'assurance statutaire par le centre de gestion.

COMMISSION DES FINANCES

- 22/03 : Préparation des budgets commune et eau / assainissement.

COMMISSION DES TRAVAUX

- 19/01 : a retenu la proposition relative aux essais de compactage, décidé de lancer la consultation pour le cimetière. Consultation pour la création du site cinéraire.
- 27/01 : tour de village pour faire le point. Tout le village n'a pas été vu.
- 09/03 : Point suite à la tournée.

COMMISSION DES FETES

- 26/01 et 16/03 : mises au point pour Carnaval et établissement du calendrier des manifestations : repas des Carnutes le 29/09 et arbre de Noël le 15 décembre. Pas de fête du sport faute de combattants. A.M CASSARD signale qu'il va falloir repenser la date du Repas des Carnutes pour permettre au groupe théâtre d'être prêt.
- 24/03 : Carnaval : défilé des chars annulé du fait de la météo. Les musiciens étaient présents malgré tout, exposition des chars dans les granges, et goûter à la salle polyvalente.

REUNIONS DIVERSES

- 01/02 : CCAS : vote du compte de gestion et du compte administratif 2006 (2.284,84 d'excédent de clôture), ainsi que du budget (équilibre à 3.511,00 euros) et attribution d'une aide exceptionnelle sur la facturation eau..
- 05/02 : CCID : point de revue des évolutions des bases des particuliers suite aux travaux déclarés finis en 2006. Point sur la procédure de déclaration de bien vacant pour le 6 rue Jean Moulin, ex maison Crampond. La commission communale des impôts directs a accepté de lancer la procédure. Suite à la réception des documents visés, nous avons rédigé l'arrêté constatant le bien vacant : nous attendons son retour de préfecture : il sera alors notifié à la Préfecture, affiché sur le bien, en mairie et publié dans un journal local : tout héritier aura 6 mois pour se prononcer. Dans ce délai, sans réponse, le Conseil doit à nouveau délibérer pour déclarer le bien vacant et un nouvel arrêté doit être pris
- 09/02 : Présentation à St Piat du projet de maison médicale, en présence d'élus parlementaires et de médecins.
- 21/02 : Gallardon : FDAIC : présentation de l'enveloppe du canton. Il ne reste pas de marge pour appliquer des bonifications cette année.

Questions diverses

- Comité de jumelage : 40^{ème} anniversaire : les élus sont invités à assister à cet évènement. Il est répondu que l'on pourrait solliciter Mme Heide MOUCHOT en notre nom.
- Lecture d'un courrier du sénateur Billard , suite à une information de la FDSEA, concernant un arrêté du 12/09/2006 relatif aux conditions d'utilisation des produits phytosanitaires. Les conseillers, pour la plupart ne pensent pas être en mesure de se prononcer. Il n'est donc pas pris de délibération mais un courrier de réponse sera fait, indiquant que nous préférons que la réflexion soit conduite sur la poursuite de l'utilisation de produits irritants et la non information de leur application.

Tour de Tapis

A.BOUTIN par courrier : attire l'attention du conseil sur l'état de la rue de l'Avenir, de plus en plus délabré. Il est noté que cela est dû aux constructions. Ce point sera vu.

D.BAËTE : Demande s'il est possible de déplacer le conteneur de récupération du verre, et de l'éloigner de la route, pour une question d'esthétique en entrée de village. Il est répondu que ce n'est pas l'emplacement définitif mais du fait des travaux. Il sera déplacé.

Evoque la circulation rue du Bel Air et rue du Puits, à son sens plus dangereuse du fait des récents travaux. Une réflexion sera conduite sur la possibilité de rendre en sens unique la rue du Puits entre le giratoire et la rue du Bel Air. Il est cependant remarqué qu'il faut assister de plus en plus les conducteurs du fait du non respect des règles de base de respect du code de la route.

C.BERNIER : évoque l'ouverture de la bibliothèque le samedi.